

# 1 INTRODUCTION

**« La réalité est en avance de quelques minutes d'imagination. » (René CHAR)**

“ La géographie répand une odeur de soufre et d'hérésie. Pourquoi en est-il ainsi ? D'autres disciplines intellectuelles ont fait montre d'excès ou propagé des insanités mais ... aucune n'a été autant décriée, diffamée, ou tout simplement ignorée. Mon sentiment est que la géographie est suspecte par essence. Elle nous enseigne une vérité désagréable, à savoir que la nature comme la vie est injuste, qu'elle accorde inégalement ses faveurs et qu'il est, de surcroît, difficile de réparer ses injustices. Notre civilisation, avec sa volonté de puissance, n'aime pas être contrariée. Elle n'apprécie guère les propos décourageants, ce dont les comparaisons d'ordre géographique sont prodigues. La géographie est porteuse de mauvaises nouvelles et chacun connaît le sort que l'on réserve à ce genre de messenger. ” (David LANDES (2000))<sup>1</sup>. Il s'agit certes du point de vue d'un universitaire des USA, pays dont les universités ont mis plus ou moins hors champ la géographie. Mon travail de recherche ne tend pas à donner de l'importance à une géographie mais simplement remarquer qu'elle se situe au carrefour de toutes les sciences sociales dont elle s'enrichit : l'ethnologie, la sociologie ; de sciences plus dures comme la topologie ; de techniques sociales en pleine bataille comme l'économie, la finance ou la monnaie. La thèse présentée sous le titre de l'ANALYSE DE LA VALEUR DES FONCTIONS DU MONDE RURAL est une recherche qui se situe dans le champ du **développement local durable**<sup>2</sup> du monde rural. Sous une forme différente, elle aurait pu être une thèse de (méso)économie, d'ethnologie du droit, de communication, de gestion, de technique financière et monétaire, voire de mathématique sur la théorie des

---

<sup>1</sup> Landes D.S. (2000) Richesse et pauvreté des nations Albin Michel

<sup>2</sup> Nous acceptons ici le concept tel que formalisé en passant outre sa sémantique paradoxale.

graphes et des jeux. Le géographe possède le pouvoir rare de profiter de l'épistémologie commune à tous ces champs de recherche afin de régler cette relation singulière entre un territoire et les hommes qui l'habitent ; de traiter donc du passionnel à meilleur escient. Faculté d'établir œuvre de démiurge

De plus, j'entretiens le rêve des femmes et des hommes de ma génération de découvrir l'unité profonde des procès physiques, des procès biologiques et des procès sociaux.

### **L'infiniment complexe ...**

Les systèmes géographiques rendent compte du fonctionnement, ensemble, plus ou moins harmonieux et équilibré, d'un système physique territorialisé, d'un système technique implanté et du système social qui habite ce territoire.

Les systèmes géographiques relèvent, par définition, du complexe et, à mesure que le temps se déroule, de l'infiniment complexe. « La thermodynamique est certes la science des systèmes complexes mais, selon cette interprétation, la seule spécificité des systèmes complexes, c'est que la connaissance qu'on a d'eux est toujours approximative ; que l'incertitude déterminée par cette approximation va croissant au cours du temps. » (La nouvelle alliance<sup>3</sup>, p 286). Avec trois points à éclaircir (par analogie avec les systèmes physiques) :

- Aussi complexes que soient les systèmes géographiques, ils subissent (ou mettent en œuvre) un nombre réduit de variables.
- Quelle connaissance avons nous des systèmes géographiques ?
- Comment s'organise dans le temps l'incertitude de l'évolution des systèmes géographiques ?

---

<sup>3</sup> I. Prigogine, I. Stengers (2000) La nouvelle alliance Gallimard

Se rappeler que les notions de complexité des systèmes ont été mises en évidence par l'étude des systèmes biologiques. Cependant les systèmes sociaux sont plus simples, par hypothèse, que les systèmes biologiques ; si ce n'est dans l'apparence observée, au moins par construction.

### **Analogies physiques ...**

Il me paraît bonne voie de recherche d'appliquer aux systèmes géographiques, en procédant par analogie, les acquis scientifiques à partir des systèmes de la physique, des systèmes chimiques, des systèmes biologiques, etc.. Certes comparaison ne vaut pas raison. En vérité, il ne s'agit pas de comparer mais d'explorer l'hypothèse que, depuis le big bang jusqu'à la noosphère de Pierre Teilhard de Chardin<sup>4</sup> la voie de la complexification fonctionne selon un schéma général ; que la démarche scientifique, sur tous les champs de la recherche, accepte la mission de rendre lisible ce schéma. Qu'est-ce qui distingue les systèmes thermodynamiques des systèmes biologiques ? Les systèmes biologiques des systèmes sociaux ? Aujourd'hui, pour l'essentiel et en ce qui intéresse la présente recherche :

- Les éléments d'un système thermodynamique réagissent entre eux de manière complètement aléatoire.
- Les éléments d'un système biologique réagissent entre eux selon une stratégie (règle de décision) commune à tous ses éléments.
- Les éléments d'un système de réseau social réagissent entre eux selon une stratégie autonome à chacun.

Accepter une telle grille de lecture veut dire d'une part que les systèmes biologiques savent échapper de manière significative à l'entropie\* ; d'autre part, pose la question importante de savoir comment l'organisation s'oppose efficacement à la tendance entropique (qui conserve son statut de loi

---

<sup>4</sup> Teilhard de Chardin P. (1955) Le Phénomène Humain Le Seuil

générale). Rappelons que la théorie de l'information dit qu'elle est l'inverse de l'entropie ; donc un « grain » d'entropie sur un « grain » d'information égale 1. Plus pratiquement qu'un acte d'information peut réduire un acte d'entropie..

### **Avenir contingent et avenir déterminé ...**

Me semble venu le temps de « changer de pied » afin d'approcher la réalité des systèmes complexes, donc des systèmes géographiques. Plus ou moins consciemment, un nombre incalculable d'hommes travaillent aux limites organisationnelles des systèmes géographiques. Ils montrent, par l'absurde, que le concept de productivité n'est pas pertinent en développement local (durable) ; le concept de productivité donne pour acquis qu'il existe, pour tous les systèmes, un rendement possible de 100%. En se heurtant à trois impasses logiques :

- **La loi de Lotka**<sup>5</sup>, dite d'énergie maximum. Elle établit que les systèmes biologiques durent sur le long terme lorsqu'ils font le choix de la puissance plutôt que celui de la vitesse (celui de privilégier la consommation (et les réserves) d'énergie mobilisable plutôt que le rendement). Or le concept de productivité prétend que gagneront ceux dont le rendement du système atteindra au plus proche de 100%. La loi de Lotka démontre que le rendement optimum d'un système serait 50% ; idée que l'on peut approcher par une analogie simpliste : l'homme capable de porter 100 kg, portera sans difficultés, longtemps et dans la meilleure condition 50 kg.
- **L'auto organisation.** Les systèmes qui durent trouvent, par définition, un mode d'auto-organisation de la conservation de leurs équilibres en des limites relativement réduites (homéostasie\* des systèmes).
- **Le syndrome malthusien.** Les limites de l'organisation optimum d'un système donné, aussi évidentes soient-elles, n'existent que pour une situation d'équilibre constaté. Cela ne paraît pas certain lorsqu'on examine

---

<sup>5</sup> J. de Rosnay (1975) Le Macroscopie Le Seuil

un système à l'échelle macro mais apparaît très clairement au vu d'une petite entreprise locale : chaque investissement, chaque homme recruté, chaque commande importante modifie significativement l'équilibre du système. Le raisonnement paraît généralisable à tous les systèmes complexes. Admettre que la situation d'équilibre ne constitue qu'un cas particulier remarquable du système (dans lequel le raisonnement de Thomas Malthus se vérifierait) mais que de multiples situations de déséquilibre peuvent survenir avec chaque fois toute une série d'avenirs contingents impensables.

Ce qui montrerait que le vrai potentiel de développement local réside dans la meilleure maîtrise des « **systèmes géographiques en déséquilibre** » plutôt que dans l'organisation a maxima d'un système local aux ressources connues, limitées mais pérennes. Je propose donc :

- D'une part, d'analyser au mieux les systèmes complexes et de projeter, lorsqu'il existe une forte réserve de ressources inexploitées, une organisation optimisée qui viserait à approcher le rendement de 50%. Donc rejeter la démarche productiviste.
- D'autre part, de déterminer nettement les variables indépendantes auxquelles est soumis un système géographique ; puis d'agir sur ces variables afin de provoquer le déséquilibre significatif qui déterminera un nouvel équilibre possible, plus puissant. Démarche qui ressemble fort à celle modélisée dans les centrales thermonucléaires.

## Systèmes de réseau social d'acteurs locaux...

Constatons sur le terrain que les mutations spatiales (si l'on fait abstraction des évènements catastrophiques ou climatiques, périodiques ou ponctuels) résultent d'actions des hommes. Et de la manière dont ils parviennent à organiser, ou pas, leurs actions en synergie. Cette vérité, pourtant relative, donne cependant de nombreuses possibilités au chercheur afin de comprendre et d'expliquer ce que produisent, en matière de mutations spatiales, les systèmes géographiques. Disons que les choses se passent comme si les sociétés humaines habitant un système géographique défini disposaient du pouvoir de provoquer des mutations spatiales, positives ou négatives.

Devant cette situation hypothétique, personne ne reprochera au chercheur de concevoir l'objet le plus pertinent possible susceptible de vérifier que les mutations spatiales dépendent en grande partie de l'action des hommes ; puis de baptiser cet objet : **Système de réseau social d'acteurs locaux**. Le nom définit presque complètement l'objet ; le choix précis de ce nom répond à la nécessité de différencier clairement les réseaux sociaux des réseaux techniques (exemple : télécommunications) ou physiques (exemple : hydrographique).

Cette recherche s'appliquera à examiner ce que produisent ces réseaux plutôt que leur fonctionnement. Le fonctionnement des réseaux sociaux fascine ceux qui les étudient mais tend à introduire une confusion de taille dans la recherche, à privilégier le « comment cela marche » au détriment du « à quoi cela sert ». Les systèmes de réseau social d'acteurs locaux sont des réseaux construits en vue de produire (dans ce cas d'espèce) de la « mutation spatiale » objectif. Cette approche opérationnelle des systèmes de réseau social présente quelques avantages méthodologiques :

- Elle simplifie l'espace d'analyse : ce que produit un système de réseau devra être défini au préalable et nous disposons de beaucoup de moyens rigoureux afin de juger de la normalité statistique du produit par rapport à sa définition.
- Elle contraint tout système de réseau à régler et à maintenir les conflits de logique qui l'animent.
- Elle permet de définir, en analysant ce que produit le système de réseau, ce qui doit y entrer de manière nécessaire et suffisante afin de produire ce qu'il prétend produire.
- Elle soumet tout système de réseau à la logique comptable sur chacun de ses flux durant une période, avec une équation de base, extrêmement simple :

$$\text{solde d'entrée} + \text{entrées} = \text{sorties} + \text{solde de sortie.}$$

Par définition, un tel système n'atteindra un objectif de mutation spatiale positive que si lui même l'a établi, que cet objectif est pertinent, robuste et, qu'en interne, il prend les moyens de le maintenir. Ce qui revient à dire que les systèmes de réseau social d'acteurs locaux doivent comporter comme fonction, entre autres, d'organiser en stratégie résultante les stratégies individuelles de ses différents acteurs.

### **Stratégie de l'escargot...**

Quelle est la stratégie de l'escargot, ce vivant qui poursuit sa marche lente depuis plusieurs centaines de millions d'années, avec paraît-il, un seul neurone ? Sur le terrain, de nombreux exemples montrent que les stratégies les plus efficaces sont aussi les plus robustes et les plus simples. L'idée de « **règle de décision** » constitue la base du concept de stratégie ; cela dit, sans contorsion logique, qu'une règle de décision simple, voire simpliste, maintenue suffisamment longtemps, aboutira à coup sûr plutôt qu'une règle de

décision géniale instantanée. Les œuvres de Nicolas MACHIAVEL<sup>6</sup> ou Karl Von CLAUSEWITZ.<sup>7</sup> paraissent polluer le concept de stratégie, en en faisant l'art de la décision complexe, dans l'inconscient collectif de ceux qui parviennent au statut de décideurs ; encore faudrait-il relire ces œuvres en utilisant cette autre grille. Par exemple, quel est pour Nicolas MACHIAVEL, l'importance relative de ce qu'il appelle la « vertu » (hérité de La vie des hommes illustres de Plutarque) ou la « grande force de l'esprit » dans les décisions immédiates de ces hommes auxquels il l'accorde ? Les stratégies qui animent les systèmes géographiques locaux relèvent du **développement** et de la **coopération**, cette dernière au service de l'autre.

Assez généralement, nous admettons tous que le développement constitue un tropisme\* fort depuis le big bang\* ; tropisme passé, sans grande modification de logique, des systèmes physiques et chimiques aux systèmes biologiques puis sociaux ; dans les systèmes géographiques, nous définirons le développement local comme un tropisme social de la même force que celui de la reproduction dans les systèmes biologiques ; théoriquement irrépressible. La question essentielle devient : **quelles forces s'opposent efficacement à ce tropisme social ?**

Quant à la coopération, Robert AXELROD<sup>8</sup> démontre que, en la matière, les stratégies les plus simples seraient aussi les plus robustes et les plus efficaces\*. De plus, s'agissant de pratiques sociales, il met en évidence que la notion de bienveillance représente la base nécessaire d'une bonne stratégie de coopération.

---

<sup>6</sup> N. Machiavel Le Prince (1513)

<sup>7</sup> K. Von Clausewitz De la guerre (1830).

<sup>8</sup> R. Axelrod (1992) Donnant donnant Odile Jacob



## Economie exactionnelle et partage de la valeur...

La stratégie de l'escargot se développe, en quelque sorte, sur terrain vague. Comme sa maison, il transporte avec lui ses moyens de production et les procès vitaux mis au point durant les longs millénaires de confrontation à son environnement. Le fennec de St Exupéry<sup>9</sup> exploite avec beaucoup d'économie sa ressource de limaçons du désert. Il ne la pressure pas ; ne lui impose ni corvée ni taxe sur le calcaire nécessaire à la construction de sa coquille. De nombreux types d'économie se succèdent depuis l'aube de l'humanité : économie de chasse et de cueillette, économie du partage, économie de l'échange... Toutes, comme la stratégie de l'escargot, permettent en priorité la survie des individus, puis de l'espèce, puis leur développement, durable. Quelques vents de folie, quelques cataclysmes, quelques maladies interrompent, ça et là, momentanément survie et développement. Pas partout, pas toujours, pas très longtemps. A la fin du 14<sup>ème</sup> siècle, le système féodal finissant se crispait en un dernier avatar afin de perdurer : l'économie exactionnelle\* et les péages. L'économie exactionnelle établit le droit pour les plus forts d'offrir un service obligatoire à l'ensemble de la population à un prix sans commune mesure avec son coût : moulin, four, marché, pont, etc.. Notre économie actuelle prétend installer de gros moulins à finance sur tous les flux sociétaux qu'elle prend d'assaut et confisque : eau, énergie, argent, transport, information, impôts, assurances, déchets .. A tel point que, pour le citoyen, ces dépenses là deviennent structurelles et restreignent considérablement ses degrés de liberté. D'acteur économique, l'économie exactionnelle nous transforme en sujet dans des proportions de plus en plus importantes. La peste noire, les bastides et autres villes franches mirent fin à l'économie exactionnelle féodale : de tels systèmes, génèrent des toxines liberticides et infectieuses ; ils ne peuvent perdurer très longtemps.

---

<sup>9</sup> A. de St Exupéry (1939) Terre des hommes

Truisme d'affirmer que les systèmes géographiques comportent aussi une instance économique intégrée, inséparable et dont la cohérence doit être maintenue par les acteurs locaux. Toute l'œuvre de Fernand BRAUDEL<sup>10</sup> en témoigne. L'observation macroéconomique montre que, au fur et à mesure que se développe le temps, les grandes organisations nationales assurent leurs pouvoirs sur l'ensemble du territoire au détriment du partage de la valeur des richesses créées en local. Personne ne croira que, dans un pays aussi cohérent depuis si longue date que la France, l'individu actif parisien soit trois fois plus productif que l'individu actif lozérien. Ces chiffres constatent d'abord que le centre acquiert le droit de partager inéquitablement, voire abusivement, la richesse créée par les producteurs périphériques. Nous pourrions appeler ce phénomène malsain « syndrome du siège social », très visible en matière de fiscalité ou de commerce. D'où l'idée centrale que les systèmes géographiques locaux doivent, pour se développer, proposer et maintenir un **partage de la valeur** équitable qui leur soit favorable.

### **Libertés individuelles garanties...**

Quant au rôle de la notion de développement afin de comprendre et d'expliquer l'évolution et les mutations des systèmes géographiques, Adam SMITH<sup>11</sup> me semble, le premier, mettre en évidence l'importance des libertés individuelles dans la richesse des nations ; même si, sur ce point précis, son raisonnement est plus implicite que formel. La boucle : " Les libertés produisent le développement ; le développement produit des libertés. " devient rapidement évidente à ceux qui connaissent les travaux d'Amartya SEN<sup>12</sup> et analysent leur réalité accessible en praticien du développement local durable appliquée aux systèmes géographiques. Pourtant cette idée là ne parvient pas à percer comme un moyen opérationnel premier de tout processus de développement. Ni parmi les politiques, ni parmi les techniciens du

---

<sup>10</sup> F. Braudel (1990 ) L'identité de la France Flammarion

<sup>11</sup> A. Smith (1776) La Richesse des nations

<sup>12</sup> A. Sen (2000) Un nouveau modèle économique Odile Jacobs

développement, ni même parmi tous ces hommes de bonne volonté qui peinent comme acteurs de terrain.

Constatons que ni Adam SMITH, ni David LANDES<sup>13</sup>, ni Amartya SEN ne démontrent le fonctionnement de ce qu'ils montrent. Les exemples qu'ils donnent, aussi évidents soient-ils, peuvent être mis en doute en appelant à la rescousse les statistiques. Par exemple, il existe 36 000 communes en France ; il sera toujours possible de trouver parmi elles 20, 30 ou 100 communes remarquables qui se développent sur une variable, voire sur 3 ou 4 ; et, à partir de cet échantillon, élaborer une thèse de 500 ou 1000 pages qui mettrait en évidence les « facteurs fondamentaux » du développement des systèmes géographiques locaux. Ce raisonnement (sauf hasard) conduit à une impasse logique : pourquoi les autres 35 900 communes génèrent-elles un développement négatif ? Et l'opinion encore plus radicale et simple de Paul VALERY : « L'histoire des hommes donne des exemples de tout et ne peut, par conséquent, donner des leçons sur rien. »

L'informaticien Jacques FERBER<sup>14</sup> (en équipe avec Alexis DROGOUL), en modélisant le fonctionnement des sociétés d'insectes dans lesquelles les individus ne sont pas spécialisés, commence à apporter une explication robuste à la thèse d'Amartya SEN : dans de telles sociétés, le fonctionnement harmonieux du modèle dépend des degrés de liberté dont dispose chaque individu afin de prendre ses décisions opérationnelles immédiates lorsqu'il est soumis à deux stimuli d'égale intensité. En fait, Jacques FERBER met en évidence la notion d'action contrainte. Disons que, dans un système de réseau social d'acteurs locaux, la pertinence de la relation dépend du volume de moyens que chaque individu peut mettre au service de la stratégie commune résultante ; plus simplement, de l'importance des contrats interpersonnels que chacun a pouvoir de négocier avec les autres.

---

<sup>13</sup> D. Landes (2000) Richesse et pauvreté des nations Albin Michel

<sup>14</sup> J. Ferber (1995) Les systèmes multi-agents Inter Editions

### **Pouvoir opérationnel du contrat...**

Nous habitons un pays de droit écrit, de droit d'origine romain. Si nous reprenons la logique de la modélisation mise en œuvre par Jacques FERBER, nous constatons que le droit national établit des classes simples : une société est commerciale ou civile, de personnes ou de capitaux, etc.. La combinatoire de ces classes là débouche sur des structures juridiques qui semblent complexes. Disons que les classes juridiques légales construisent, pour la société d'individus en interaction avec un territoire donné (un système géographique, donc), une règle qui a les mêmes caractéristiques opérationnelles que les stimuli que modélisent Jacques FERBER lorsqu'il travaille sur les sociétés d'insectes non spécialisés. Afin de faire fonctionner son modèle, il établit un espace de choix aléatoire entre deux stimuli et constate que l'importance de cet espace de choix (le choix aléatoire dans une alternative se programme très facilement) réagit beaucoup sur l'harmonie du fonctionnement ; il met de l'huile. Les contrats individuels, implicites ou explicites, jouent le même rôle, mutatis mutandis, dans un système de réseau social d'acteurs locaux que ces espaces de choix aléatoire : ils permettent de faciliter le fonctionnement d'un système qui sinon se bloquerait, de faire agir ensemble des stratégies individuelles afin de parvenir à une stratégie commune pertinente. Remarquons que le contrat met en œuvre les droits individuels de chacun des contractants de manière limitative ; les droits individuels garantis instituent bien l'ouverture des degrés de liberté dont chacun dispose et son espace de pouvoir.

(Au passage, un tel raisonnement montre que l'attribution aléatoire des crédits du développement local aurait un meilleur résultat que les dispositifs hyper contrôlés qui aboutissent à financer toujours les mêmes acteurs, ceux qui maîtrisent le mieux les procès d'appel aux aides, pour des raisons institutionnelles ou politiques. En plus, un choix aléatoire éviterait les contrôles

qui peuvent représenter assez facilement 70% des crédits de l'aide.)

Comme le dit l'adage juridique : « Le contrat est la loi des parties. » ; voilà la caractéristique la plus intéressante du contrat pour les systèmes géographiques locaux. La règle du contrat, pourvu qu'elle ne soit ni léonine ni illicite, a une autorité supérieure à la Loi entre les signataires du contrat. Conclusion en forme de théorème : **Tout système de réseau social d'acteurs locaux a le pouvoir d'établir entre ses membres une règle pertinente, robuste et équitable qui modifie en sa faveur la répartition de la valeur créée.** Ce théorème paraît bien loin du schéma déterministe !

### **Subsidiarité active...**

Même en bénéficiant du soutien d'Amartya SEN, d'Adam SMITH, etc.. notre raisonnement doit être validé à chaque niveau d'échelle. Il ne faudrait pas que les conquêtes du système géographique local soient remises en cause au niveau mondial ! Ce qui met en évidence le principe de subsidiarité : comment s'organise la subsidiarité à chaque niveau d'échelle ? Je vois deux manières de considérer le principe de subsidiarité :

- La première, bâtie sur l'idée que les droits collectifs égalent la somme des droits individuels, considérerait que l'action d'un niveau donné d'échelle consiste à mettre en œuvre les droits des niveaux inférieurs
- La deuxième, bâtie sur l'idée que des droits collectifs appartiennent en propre à chaque niveau d'échelle et qu'ils exigent définitions et garanties identiques aux droits individuels, considérerait que chaque niveau d'échelle n'a le pouvoir de mettre en œuvre que ses droits propres.

Nous réserverons à cette deuxième manière le nom de **subsidiarité active**<sup>15</sup>. La logique de subsidiarité active s'organise comme celle des fractales. La

---

<sup>15</sup> P. Calame, A. Talmant (1997) L'Etat au cœur Desclée de Brouwer

même règle de construction vaudra depuis la cellule de base jusqu'au niveau mondial. L'idée de subsidiarité met en place des concepts opérationnels rigoureux difficiles à organiser. En quelque sorte, elle modifie à tout instant la hiérarchie des décisions au profit du niveau d'échelle qui la prend mais à condition que le droit garanti mis en œuvre soit respecté, d'une part, et qu'il n'empiète pas sur les droits garantis aux autres niveaux d'échelle, en particulier inférieurs, d'autre part.

Par exemple, lorsque l'article 2 de la loi Pasqua de février 1995 établit qu'en matière de développement local chaque franc mis en œuvre par un acteur local lui permettra de bénéficier d'un franc d'aide de l'Etat. En pratique, la règle établie ne l'a été que pour les acteurs institutionnels. Qui n'ont jamais fait preuve, sauf hasard, de leur capacité à générer le développement des systèmes géographiques qu'ils administraient. Qui, pire, ne détenaient pas compétences légales pour ce faire. En cascade, la conséquence fut que, en France, les programmes européens (qui interviennent dans le cadre d'une stricte subsidiarité) ne financent en majorité que des actions institutionnelles, plus ou moins sans effet de création de richesses pour les systèmes géographiques locaux.

Donc, donner de la matière et du contenu au principe de subsidiarité active.

### **Systemes d'exploitation...**

Les **systemes d'exploitation** du territoire représentent l'organisation optimum choisie par les hommes afin de valoriser leurs ressources avec les moyens de production dont ils disposent. Le paysage constate, à un terme donné, les effets des systemes d'exploitation sur le territoire ; le paysage rend compte des événements géographiques. Les systemes d'exploitation qui réussissent provoquent les mutations spatiales les plus remarquables. Que serait le midi languedocien sans la vigne et le verre ? Les Cévennes sans le châtaignier et

la mine ? La Beauce sans le blé et la betterave ? Etc.. Les systèmes d'exploitation rendent compte des efforts continus qu'accomplissent les hommes afin d'améliorer leur maîtrise sur l'environnement et assurer la base matérielle de leur existence. Les systèmes d'exploitation naissent, se diffusent ou/et meurent suivant la réussite qu'ils rencontrent. Ils me paraissent des objets géographiques de première grandeur dans les relations entre les hommes et leur territoire ; des outils de mutations spatiales remarquables. De là à penser que les systèmes d'exploitation constituent la brique de base de la construction du territoire, d'envisager un discours géographique de logique structuraliste qui rendrait correctement compte des mutations spatiales, pourquoi pas ?

### **Géopoétique...**

J'ai choisi, presque à la naissance, la poésie comme ma réponse humaine compensatoire à tous les problèmes durs que je rencontrais. Cela permet de devenir excellent technicien en restant homme parmi les hommes. Sans doute trouverais-je peu d'opposition de géographes si je définis la géographie comme science des mauvaises nouvelles. Je nourris un état d'esprit sur la philosophie de la poésie encore plus merveilleux que celui de Gaston Bachelard<sup>16</sup> car (il s'intéresse aux images alors que) j'aboutis si je parviens à traduire en émotions ma thèse. Peu à peu, j'en vins à croire qu'une idée, un concept, une thèse.. atteignait sa forme achevée lorsque quelqu'un parvenait à les transformer en émotions fortes. J'admets facilement le simplisme de ma démarche mais je vis très bien la puissance créatrice qu'elle met en marche !

---

<sup>16</sup> G. Bachelard (1957) La poétique de l'espace PUF